

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS
BUDGETAIRES 2016 & 2017
(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

RAPPORT DEFINITIF

Mai 2020

Marché N°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	18/11/2019
Rapport provisoire	19/11/2019
X Rapport définitif	26/05/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo
– 02 BP 1913 Cotonou_Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Rue MAOGA HOUNTIGOME LOME
– 06 BP 60535 Lomé Tel (00228) / 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0074633-00

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	15
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	16
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	16
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP)	16
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	16
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	17
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	18
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	40
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	42
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	46
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	46
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	46
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	49
8.3.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés ...	50
8.5.	Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés.....	53
8.6.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	53
IX.	ANNEXES	56

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'état du Bénin au titre de la gestion budgétaires 2016 & 2017 (lot 1), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante, et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière

- vii. Analyse de la performance des AC
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 26 mai 2020



[Signature]
Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017.

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	13	992 472 595
	Marchés de la population mère	16	1 095 213 523
	%	81%	91%
2017	Marchés audités	28	2 782 575 519
	Marchés de la population mère	49	3 968 223 570
	%	57%	70%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOR	3	0	3	0	0
	DC	2	0	0	2	0
	GG	2	0	0	0	2
	AOO	6	0	2	3	1
Total		13	0	5	5	3
%		100%	0%	38%	38%	23%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					
CF	Consultation de fournisseur					

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	26	3	5	6	12
	DC	1	0	0	1	0
	GRE A GRE	1	1	0	0	0
Total		28	4	5	7	12
%		100%	14%	18%	25%	43%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

✓ Défavorable

Compte tenu de des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin et ses décrets d'application.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge MËNSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par le MAEP, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'AC et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'AC et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoute éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par modes de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	623 161 158	9	565 004 230	7	90,67%	77,78%
	AOR	107 096 670	3	107 096 670	3	100,00%	100,00%
	CF	28 870 000	2	28 870 000	2	100,00%	100,00%
	GG	305 601 695	2	305 601 695	2	100,00%	100,00%
	Total général	1 064 729 523	16	1 006 572 595	14	94,54%	87,50%
2017	AOO	3 440 725 801	45	2 975 968 140	32	86,49%	71,11%
	AOR	261 324 263	2	261 324 263	2	100,00%	100,00%
	DC	31 860 000	1	31 860 000	1	100,00%	100,00%
	GRE A GRE	234 313 505	1	234 313 505	1	100,00%	100,00%
	Total général	3 968 223 570	49	3 503 465 908	36	88,29%	73,47%

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par types de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	824 507 105	10	798 259 205	9	96,82%	90,00%
	Prestations Intellectuelles	63 567 428	3	31 658 400	2	49,80%	66,67%
	Travaux	176 654 990	3	176 654 990	3	100,00%	100,00%
	Sous Total	1 064 729 523	16	1 006 572 595	14	94,54%	87,50%
2017	Fournitures	1 678 702 892	21	1 411 267 406	14	84,07%	66,67%
	Prestations Intellectuelles	574 576 768	6	553 808 768	5	96,39%	83,33%
	Travaux	1 714 943 910	22	1 538 389 734	17	89,70%	77,27%
	Sous Total	3 968 223 570	49	3 503 465 908	36	88,29%	73,47%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'échantillon est constitué respectivement en pourcentage par rapport à la population primaire de 94,54 % en valeur et 87,50% en volume.

Les treize (13) marchés passés en revue ont été attribués suivant dix procédures distinctes comme le montre la compilation ci-après :

N° D'ORDRE	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	6	4
2	AOR	3	2
3	DC	2	2
4	GG	2	2
TOTAL		13	10

➤ **Gestion 2017**

L'échantillon est constitué respectivement en pourcentage en valeur et en volume par rapport à la population primaire de 88,29 % et 73,47%.

Les vingt huit marchés étudiés ont été passés suivant 21 procédures comme le montre la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	26	19
3	DC	1	1
4	GRE A GRE	1	1
TOTAL		28	21

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

- Exercice 2016

N° d'ordre	Référence	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	Marché n°023/MAEP/MEFPD/DNCMP/SP du 04/02/2016	Fourniture et installation d'un (01) chromatographe liquide couple à un double spectromètre de masse en Tandem de type quadripôle et trape d'ions linéaire (LC-MSMS) au profit du LCSSA	Hi-Tech Detection Systems (HTDS)/International SAS	GG	242 266 395	Fournitures
2	Contrat N°205/MAEP/MEF/DNCMP/SP du 20/06/2016	Réalisation des audits des comptes du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) pour les exercices 2015, 2016 et 2017	Cabinet SYNEX CONSULTING SARL	AOO	17 558 400	Prestations Intellectuelles
3	Contrat N°250/MAEP/MEF/DNCMP/SP du 29 août 2016	Réalisation des études d'Avant-projet Détaillé APD relative aux aspects hydrologiques et hydrauliques complémentaires pour le dimensionnement des ouvrages de franchissement des pistes de désenclavement à réhabiliter et/ou reconstruire au niveau des bassins de production des zones d'intervention du PACER	PERS-BTP	AOO	14 100 000	Prestations Intellectuelles
4	Contrat n°181/MEFPD/MAEP/DNCMP/SP du 31/03/2016	Travaux de raccordement du site de l'Okpara pour l'implantation du Projet « Mission Chinoise d'Appui à la Production Cotonnière au Bénin » au réseau de la SONEB pour le compte du MAEP (INRAB)	SONEB	GG	63 335 300	Travaux
5	Contrat N°355/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 21/12/2016	Réfection des infrastructures socio-administratives au niveau de la ferme d'élevage de BETECOUCOU au profit du PAFILAV	FRAGILU	AOO	57 493 390	Travaux
6	Marché n°074/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 03/03/2016	Fourniture de semences bovines au profit du PAFILAV lot 1 : Fourniture de 1000 doses de semences de taureaux Montbeliard et de 1000 doses de semences de taureaux Tarentaise	CENTRAVET NIGER SA	CF	10 930 000	Fournitures
7	Marché n°073/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 03/03/2016	Fourniture de semences bovines au profit du PAFILAV lot 2: Fourniture de 1000 doses de semences de taureaux Gir et de 1000 doses de semences de taureaux Girolando	SOPRODEL	CF	17 940 000	Fournitures
8	Contrat n°203/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 03/06/2016	Acquisition des aliments de bétail pour les unités du PAFILAV	GROUPE VETO SERVICES	AOR	76 612 670	Fournitures
9	Contrat N°270/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 28/09/2016	acquisition des réactifs des laboratoires du PAFILAV (lot 2) bactériologie	CAMEVET Bénin Sarl	AOR	14 282 000	Fournitures
10	Contrat N°271/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 28/09/2016	acquisition des réactifs des laboratoires du PAFILAV (lot 1) disque d'antibiotiques, biochimie, parasitologie et sérologie	AMES Sarl	AOR	16 202 000	Fournitures
11	contrat N°240/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 22/08/2016	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 1 : Matériel technique	PALUTECH RELEVÉ	AOO	329 475 940	Fournitures
12	contrat N°239/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 22/08/2016	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 2 : Matériel et équipements de bureau de transport	KEN-DAL & FILS	AOO	58 010 400	Fournitures
13	Contrat N°311/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 31 octobre 2016	Acquisition de 40 motos tout terrain au profit du PAPAPE	ETS SEPT ETOILES	AOO	32 539 800	Fournitures
14	Marché n°053/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 18/02/2016	Réfection des infrastructures au niveau de la ferme d'élevage de Bétécoucou au profit du PAFILAV lot 3 : infrastructures socio-administratives	JERN-JI & Compagnie Sarl	AOO	55 826 300	Travaux
TOTAL					1 006 572 595	

Commentaire :

Le seul dossier qui n'a pu être communiqué aux auditeurs est le Contrat N°250/MAEP/MEF/DNCMP/SP du 29 août 2016 relatif à la Réalisation des études d'Avant-projet Détaillé APD relative aux aspects hydrologiques et hydrauliques complémentaires pour le dimensionnement des ouvrages de franchissement des pistes de désenclavement à réhabiliter et/ou reconstruire au niveau des bassins de production des zones d'intervention du PACER attribué à PERS-BTP pour un montant de 14.100.000 F CFA TTC.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
1	Marché n°433/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 27/10/2017	Convention de partenariat relative à la fourniture de semences certifiées au profit du PAPVIRE-ABC	COOPERATIVE COMMUNALE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE MAÏS DE	GRE A GRE	Prestations Intellectuelles	234 313 505
2	Marché n°172/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/06/2017	Elaboration du manuel de procédures administratives, comptable et financières et mise en place du système informatisé de gestion comptable du PAPVIRE-ABC	OM CONSUL-TING PROJECTS (225) 22 50 50 85	AOO	Prestations Intellectuelles	18 821 000
3	Marché n°210/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 27/07/2017	Réalisation de la deuxième édition du journal et du deuxième film documentaire sur les activités du projet en 2016	PENDJARI INGENIERIE CONSEILS SARL 96 53 67 73	AOO	Prestations Intellectuelles	39 350 000
4	Marché n°377/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 02/10/2017	Service de consultants pour l'élaboration des plans d'affaires dans le cadre du PAIA-VO	BP CONSEILS 66 72 99 10	AOR	Prestations Intellectuelles	112 455 463
5	Marché n°379/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 02/10/2017	Service de consultants pour la spécialisation des bénéficiaires des formations para agricoles dans le cadre du PAIA-VO	METAMORPHOSE 95 45 45 50	AOR	Prestations Intellectuelles	148 868 800
6	Marché n°008/ MEFPD/MAEP/ DNCMP/SP du 18/01/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 65,50 ha de bas-fonds rizières dans la Commune de Glazoué (Lot 5) au profit du projet PSAIA	ETS 2A-JB	AOO	Travaux	83 839 392
7	Marché n°017/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 30/01/2017	Réalisation des travaux de construction du siège de l'Association des Services Financiers-Bénin à Parakou pour le compte du PAPSFR	SILCO SARL 95 05 94 80 / 97 87 74 86	AOO	Travaux	163 996 435
8	Marché n°093/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA /ProCAD (Lot 1)	ETS OMEGA 96 68 35 05 / 95 06 83 66	AOO	Travaux	103 471 348
9	Marché n°094/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA/ProCAD (Lot 2)	GTB 97 52 81 83 / 95 42 57 73	AOO	Travaux	137 060 168
10	Marché n°242/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017	1500 tonnes dans les communes d'ADJOHOUN et de KETOU (lot 5) au profit de PSAAB	Entreprise EWA 97 26 37 73	AOO	Travaux	117 817 004
11	Marché n°240/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 113,80 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans la commune de PEHUNCO (lot 2) au profit du projet PSAIA	Entreprise GSB Sarl	AOO	Travaux	147 860 569
12	Marché n°241/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 97,57 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans la commune de KANDI (lot 1) au profit du projet PSAIA	Entreprise GSB Sarl	AOO	Travaux	150 578 635
13	Marché n°275/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017	Construction de deux magasins de 1500 tonnes dans les communes de TANGUIETA et N'DALI (Lot 1) au profit du projet PSAAB	ETS INITIATIVE AZ 95 11 11 44	AOO	Travaux	112 336 120
14	Marché n°273/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017	Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes d'ATHIEME et d'ABOMEY-CALAVI (Lot 4) au profit du projet PSAAB	SILCO SARL	AOO	Travaux	109 742 592

15	N°278/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017	Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes de COVE et DOGBO (Lot 3) au profit du projet PSAAB	ETS 2A-JB	AOO	Travaux	105 743 976
16	Marché n°339/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 120 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans les communes de DOGBO et KLOUEKANME (lot 7) au profit du projet PSAAB	HYDRO-TPE SARL	AOO	Travaux	36 214 566
17	Marché n°343/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 245 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans les communes de ZOGBODOMEY, AGBANGNIZOUN et COVE (lot 6) pour le PSAAB	OMEGA TECHNOLOGIES DEVELOPPEMENT SARL	AOO	Travaux	49 140 218
18	Marché n°070/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/03/2017	Fourniture de matériels informatiques et de communication et de mobiliers de bureau au profit du PDPIM (Lot 1)	ETS CADUCE PLUS 95 95 31 95/64 04 99 69	AOO	Fournitures	52 495 000
19	Marché n°001/ MAEP/ CTB/PROFI du 09/06/2017	Acquisition de deux cent cinquante-neuf (259) bâches de séchage et de onze (11) motoculteurs avec accessoires au profit du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PROFI) lot 1	SAC SARL 95 96 33 27	AOO	Fournitures	30 011 884
20	Marché n°200/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/06/2017	Acquisition d'aliments de bétail au profit des Communes pour le compte du PAFILAV	KWFA 97 20 90 90	AOO	Fournitures	59 999 960
21	Marché n°170/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/06/2017	Acquisition de matériels informatiques et autres équipements de bureau au profit du PAPVIRE-ABC lot 1	AFOLAC 97 58 59 70	AOO	Fournitures	68 687 800
22	Marché n°180/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 06/07/2017	Acquisition de véhicules 4X4 et de motos homme au profit du projet PAPVIRE-ABC (lot 1)	Société UNIVERS AUTO SARL 95 01 03 70	AOO	Fournitures	148 638 700
23	Marché n°189/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 11/07/2017	Acquisition et installation d'équipements agricoles et de chambres froides au profit du PPEA Lot 2 chambres froide	Société SEPT ETOILES 96 15 17 48	AOO	Fournitures	80 441 786
24	Marché n°213/MEF/MAEP/DNC MP/SP du 27/07/2017	Acquisition de véhicules 4X4 et de motos homme au profit du projet PAPVIRE-ABC (lot 2)	Société UNIVERS AUTO SARL 95 01 03 70	AOO	Fournitures	62 540 000
25	Marché n°271/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017	Acquisition de quatre (04) véhicules 4X4 Pick-up double cabine à bâche et d'un (01) véhicule 4X4 station wagon au profit du PDPIM	GBEMISHOLA SARL	AOO	Fournitures	100 400 000
26	Marché N° 004/MAEP/CTB/PROFI du 26/09/2017	Acquisition de 63 moto tricycles et 11 motoculteurs avec accessoires au profit du PROFIL	Société KEN DAL & FILS SARL	AOO	Fournitures	61 832 000
27	Marché n°406/MEF/MAEP/DNC MP/SP du 10/10/2017	Acquisition de deux véhicules 4X4 pick-up double cabines au profit du PAIA-VO pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole Lot 1	Société CFAO MOTORS BENIN	AOO	Fournitures	50 740 000
28	Marché n°429/ MAEP /MEF/ DNCMP/SP du 27/10/2017	Acquisition de vingt (20) motoculteurs et de dix (10) tracteurs avec accessoires au profit du PDPIM	Société BISOMAC INTERNATIONAL SARL	AOO	Fournitures	276 498 000
29	Marché n°470/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 16/11/2017	Acquisition et installation d'équipements agricoles et de chambre froides au profit du PPEA Lot 1 : acquisition de divers équipements agricoles pour le PAIA-VO	ETS SEPT ETOILES 96 15 17 48	AOO	Fournitures	350 963 276

30	Marché n°496/ MAEP/MEF/DNCMP/SP du 21/11/2017	Fourniture d'un véhicule de type 4X4 station wagon PRADO TXL-BVM, 7 PL, au profit du PAPAPE.	GBEMYSHOLA	DC	Fournitures	31 860 000
31	Marché n°095/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA/ProCAD (Lot 2)	MAGEB 97 68 41 86/94 14 55 74	AOO	Travaux	46 485 652
32	Marché n°341/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 130 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes d'ATHIEME et BOPA (lot 8) pour le PSAAB	HYDRO-TPE SARL	AOO	Travaux	39 054 272
33	Marché n°344/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'ouverture/réhabilitation de 29 Km de pistes dans les communes de DOGBO, KLOUEKANME, ATHIEME et BOPA (lot 7) pour le PSAAB	HERIS AFRIQUE SARL	AOO	Travaux	22 936 668
34	Marché n°006/ MEFPD/MAEP/ DNCMP/SP du 18/01/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 23,47 ha de bas-fonds rizicoles et jardins maraîchers dans la Commune de Tchaourou (Lot 4) au profit du projet PSAIA	CeSAD AFRIQUE 95 95 38 24 96 02 06 31 97 19 50 10	AOO	Travaux	63 842 806
35	Marché n°007/ MEFPD/MAEP/ DNCMP/SP du 18/01/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 26,73 ha de bas-fonds rizicoles dans la Commune de Djougou (Lot 3) au profit du projet PSAIA	INITIATIVE AZ 95 11 11 44 97 57 16 78	AOO	Travaux	48 269 313
36	Marché n°043/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 23/02/2017	Fourniture de mobiliers de bureau et autres équipements au profit du PAPVIRE- ABC	RCB 97 33 39 31	AOO	Fournitures	36 159 000
TOTAL						3 503 465 908

Commentaire :

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus, que sur les trente six (36) marchés échantillonnés, vingt huit (28) marchés ont été communiqués aux auditeurs, soit un taux de 77,78 %.

- **Exercice 2017 :** Marchés non communiqués

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
4	Marché n°377/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 02/10/2017	Service de consultants pour l'élaboration des plans d'affaires dans le cadre du PAIA-VO	BP CONSEILS 66 72 99 10	AOR	Prestations Intellectuelles	112 455 463
5	Marché n°379/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 02/10/2017	Service de consultants pour la spécialisation des bénéficiaires des formations para agricoles dans le cadre du PAIA-VO	METAMORPHOSE 95 45 45 50	AOR	Prestations Intellectuelles	148 868 800
6	Marché n°008/MEFPD/MAEP/ DNCMP/SP du 18/01/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 65,50 ha de bas-fonds rizicoles dans la Commune de Glazoué (Lot 5) au profit du projet PSAIA	ETS 2A-JB	AOO	Travaux	83 839 392
8	Marché n°093/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA /ProCAD (Lot 1)	ETS OMEGA 96 68 35 05 / 95 06 83 66	AOO	Travaux	103 471 348
9	Marché n°094/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA/ProCAD (Lot 2)	GTB 97 52 81 83 / 95 42 57 73	AOO	Travaux	137 060 168
12	Marché n°241/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 97,57 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans la commune de KANDI (lot 1) au profit du projet PSAIA	Entreprise GSB Sarl	AOO	Travaux	150 578 635
16	Marché n°339/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 120 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes de DOGBO et KLOUEKANME (lot 7) au profit du projet PSAAB	HYDRO-TPE SARL	AOO	Travaux	36 214 566
18	Marché n°070/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/03/2017	Fourniture de matériels informatiques et de communication et de mobiliers de bureau au profit du PDPIM (Lot 1)	ETS CADUCE PLUS 95 95 31 95/64 04 99 69	AOO	Fournitures	52 495 000
31	Marché n°095/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA/ProCAD (Lot 2)	MAGEB 97 68 41 86/94 14 55 74	AOO	Travaux	46 485 652
TOTAL						871 469 024

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
6		C6	KO					Indisponibilité de locaux pour archivage
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	l'AC n'a pas fait cas de difficultés liées à l'insuffisance
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	51,6%	48,00%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, des procédures d'appel d'offres restreint, des procédures de demande de cotation, des procédures de consultation de fournisseur et des procédures de gré à gré. (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP)

Pour chaque gestion budgétaire auditée, le plan de passation des marchés a été élaboré par la PRMP du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Les PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP. Cependant, nous avons noté le défaut d'inscription de plusieurs marchés au PPM 2016 & 2017

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

Nous avons ainsi déterminé le délai moyen de passation des marchés passés par le ministère comme suit :

➤ Au titre de la gestion budgétaire 2016 :

L'appréciation du délai moyen au titre de 2016 n'a pu être faite que pour 4 marchés sur les 13 étudiés (du fait d'informations manquantes).

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 169 jours environ. Ce délai à notre avis est très long au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP).

➤ **Au titre de la gestion budgétaire 2017 :**

L'appréciation du délai moyen au titre de 2017 n'a pu être faite pour 8 marchés sur les 26 étudiés (du fait d'informations manquantes).

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 278 jours environ. Ce délai n'est pas conforme aux dispositions de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 3**

5.4.Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A l'issue de notre revue, nous avons fait le constat suivant :

➤ **Gestion 2016**

En 2016, les catégories des articles d'un seul marché figurent dans les répertoires des prix de référence. Le tableau ci-dessus résume l'analyse du consultant :

N° d'ordre	Référence Répertoire	Marchés de GG ou de DC étudiés figurant dans le repertoire des prix 2016	Prix unitaire TTC proposé par l'attributaire	Prix unitaire TTC mentionné dans le repertoire des prix	Observations
1	6345/295	Acquisition de 40 motos tout terrain au profit du PAPAPE	813 495	2 090 625	les prix proposés par l'attributaire sont inférieurs aux prix du repertoire de référence

➤ **Gestion 2017**

En 2017, les catégories des articles de quatre marchés figurent dans les répertoires des prix de référence. Le tableau ci-dessus résume l'analyse du consultant :

N° d'ordre	Référence repertoire	Marchés de GG ou de DC étudiés figurant dans le repertoire des prix 2016	Prix unitaire TTC proposé par l'attributaire	Prix unitaire TTC mentionné dans le repertoire des prix	Observations
1	6334/304	Acquisition d'un (01) véhicule 4X4 station wagon au profit du PDPIM	27 000 000	27 270 488	les prix proposés par l'attributaire de chacun des marchés étudiés sont inférieurs aux prix du repertoire de référence
2	6529/313	Acquisition de 63 moto tricycles	900 000	937 500	
3	6337/305	Acquisition de deux véhicules 4X4 pick-up double cabines au profit du PAIA-VO pour la promotion de l'entreprenariat agricole Lot 1	21 500 000	25 250 000	
4	6347/305	Fourniture d'un véhicule de type 4X4 station wagon PRADO TXL-BVM, 7 PL, au profit du PAPAPE.	27 000 000	35 508 489	

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURES DE GRE A GRE

- Gestion 2016

Parmi l'échantillon communiqué (13 marchés), deux (2) marchés ont été initiés par deux (2) procédures d'entente directe.

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2016	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2016	%
1 064 729 523	305 601 695	28,70%

Commentaires :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les marchés passés par entente directe représentent 28,70% de l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2016.

Cette situation constitue une violation de l'article n°51 du Code des Marchés Publics qui stipule que la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépassent pas dix pour cent (10%) du montant total des marchés publics passés en République du Bénin. Tout marché conclu selon la procédure de gré à gré est communiqué pour information à l'ARMP. Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des dix pour cent (10%) ci-dessus visé serait affranchi, cette direction, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit préalablement valider la procédure. Dans le cas d'espèce, nous n'avons pas observé le respect de cette disposition ».

1. Marché n°023/ MAEP/MEFPD DNCMP/SP du 04/02/2016, relatif à la Fourniture et installation d'un (01) chromatographe liquide couple à un double spectromètre de masse en Tandem de type quadripôle et trape d'ions linéaire (LC-MSMS) au profit du LCSSA, attribué à la Société Hi-Tech Detection Systems (HTDS)/International SAS pour un montant TTC de 242.266.395 FCFA.
2. Marché N°181/MEFPD/MAEP/DNCMP/SP du 31/03/2016, relatif aux Travaux de raccordement du site de l'Okpara pour l'implantation du Projet « Mission Chinoise d'Appui à la Production Cotonnière au Bénin » au réseau de la SONEB pour le compte du MAEP (INRAB), attribué à la SONEB, pour un montant TTC de 63.335.300 FCFA.

Seuls les contrats ont été communiqués pour les deux marchés ci-dessus cités.

Conclusion :

En l'absence des documents essentiels (rapport spécial du recours au gré à gré, autorisation préalable de la DNCMP sur recours à la procédure, etc..), nécessaires, il n'est pas possible pour le

consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution des deux marchés ci-dessus cité.

- **Gestion 2017**

- i. Marché N° 433/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 27/10/2017, pour la Convention de partenariat relative à la fourniture de semences certifiées au profit du PAPVIRE-ABC, attribué à l'entreprise <<COOPERATIVE COMMUNALE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE MAÏS DE N'DALI>>, pour un montant TTC de 234.313.505 FCFA.

Il s'agit d'un appel d'offres avec mise en concurrence.

Ce marché a été attribué suivant les procédures de la BAD. Nous avons observé également :

- l'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- l'obtention préalable de l'autorisation préalable de la DNCMP ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marchés est régulière.

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

➤ Gestion 2016

3. Marché N° 203/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 03/06/2016, relatif à l'acquisition des aliments de bétail pour les unités du PAFILAV, attribué à l'établissement << GROUPE VETO SERVICES>> pour un montant TTC de 76.612.670 FCFA

Il s'agit d'un marché financé par la FAD, mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés.

Les pièces manquantes :

- Lettres d'invitation des soumissionnaires & dossier d'appel d'offres ;
- Les offres des soumissionnaires ;
- Cahier/registre de réception des offres ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- ANO de la DNCMP sur le DAO ;
- Obtention d'un minimum de trois plis.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Le défaut d'autorisation préalable de la DNCMP sur le recours à la procédure (article 35 du CMP) ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés, du rejet de leurs offres ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière du fait des insuffisances ci-dessus relevées.

4. Marché N°270/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 28/09/2016, relatif à l'acquisition des réactifs des laboratoires du PAFILAV (lot 2) bactériologie, attribué à la société << CAMEVET BENIN>> pour un montant TTC de 14.282.000 FCFA.
5. Marché N°271/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 28/09/2016, relatif à l'acquisition des réactifs des laboratoires du PAFILAV (lot 1) disque d'antibiotiques, biochimie, parasitologie et sérologie, attribué à la société << AMES SARL>> pour un montant TTC de 16.202.000 FCFA.

Les deux marchés ci-dessus sont des marchés allotis (2 lots). Ils sont financés par la FAD, mais attribués suivant les procédures nationales de passation des marchés.

Les pièces manquantes :

- Lettres d'invitation des soumissionnaires et dossier d'appel à concurrence ;
- Les offres des soumissionnaires ;
- Cahier/registre de réception des offres ;

- Preuve de notification des marchés approuvés ;

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- ANO de la DNCMP sur le DAO ;
- Obtention d'un minimum de trois plis.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Le défaut d'autorisation préalable de la DNCMP sur le recours à la procédure (article 35 du CMP) ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés , du rejet de leurs offres ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés est irrégulière du fait des insuffisances ci-dessus relevées.

➤ **Gestion 2017**

Les deux marchés passés par appel d'offres restreint échantillonés, n'ont pu être communiqués aux auditeurs.

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

6. Marché N°205/MAEP/MEF DNCMP/SP du 20/06/2016, relatif à la Réalisation des audits des comptes du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) pour les exercices 2015, 2016 et 2017, attribué au << SYNEX CONSULTING>> pour un montant TTC de 17.558.400 FCFA

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'Avis de manifestation d'intérêt ;
- Rapport d'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signés par tous les membres de la sous commission.

Les points forts (forces) relevés :

Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution de convention de délégation de service public (article 103 du CMP).

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

7. Marché N°240/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 22/08/2016, relatif au Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 1 : Matériel technique, attribué à l'établissement << PALUTECH RELEVÉ>> pour un montant TTC de 329.475.940 FCFA.
8. Marché N°239/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 22/08/2016, relatif au Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 2 : Matériel et équipements de bureau de transport, attribué à l'établissement << KEN-DAL & FILS>> pour un montant TTC de 58.010.400 FCFA.

Les deux marchés ci-dessus sont des marchés allotis composés de trois lots dont deux ont été échantillonnés. Il s'agit des marchés financés par le Fonds Africain de Développement, mais attribués suivant les procédures nationales de passation des marchés.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Preuve de validation du PV d'attribution provisoire par l'organe de contrôle a priori ;
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leur offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (15/10/2015) à la signature du contrat (11/05/2016), 7 mois (210 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière.

9. Marché N 311/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 31 octobre 2016, relatif au Acquisition de 40 motos tout terrain au profit du PAPAPE, attribué à l'établissement << SEPT ETOILE>> pour un montant TTC de 32.539.800 FCFA.

Il s'agit d'un marché financé par la BID, mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel ;
- Le PV d'ouverture des offres ;
- Le rapport d'évaluation des offres ;
- Le PV d'attribution provisoire ;
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

ANO de l'organe de contrôle à priori

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leur offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (19/01/2016) à la signature du contrat (14/09/2016), 8 mois (240 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

10. Marché N° 355/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 21/12/2016, relatif Réfection des infrastructures socio-administratives au niveau de la ferme d'élevage de BETECOUCOU au profit du PAFILAV, attribué à FRAGILU SOGBA, pour un montant TTC de 57.493.390 FCFA.
11. Marché N° 053/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 18/02/2016, relatif à la réfection des infrastructures socio-administratives au niveau de la ferme d'élevage de BETECOUCOU au profit du PAFILAV, attribué à l'établissement « Jean-JI & COMPAGNIE SARL », pour un montant TTC de 55.826.300 F CFA HT.

Ces deux marchés sont financés par la BAD, mais attribués suivant deux procédures (nationales de passation des marchés publics) distinctes.

Les pièces manquantes :

- Dossier d'appel à concurrence ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Le PV d'ouverture des offres ;
- Le rapport d'évaluation des offres ;
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leur offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017**

- ii. Marché N° 172/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/06/2017, relatif à l'élaboration du manuel de procédures administratives, comptable et financières et mise en place du système informatisé de gestion comptable du PAPVIRE-ABC, attribué à l'entreprise <<OM CONSUL-TING PROJECTS>> pour un montant TTC de 18.821.000 FCFA.

Ce marché est financé par la BAD, mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'Avis de manifestation d'intérêt ;
- Rapport d'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Lettres d'invitation à soumissionner & Demande de proposition
- Offres des soumissionnaires ;
- PV d'attribution provisoire & ANO de la CCMP.

Les points forts (forces) relevés :

Inscription du marché dans le PPM 2016 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

Impossibilité d'émettre une opinion.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- iii. Marché N°210/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 27/07/2017, relatif à la Réalisation de la deuxième édition du journal et du deuxième film documentaire sur les activités du projet, attribué à l'entreprise << PENDJARI INGENIERIE CONSEILS SARL>>, pour un montant TTC de 39.350.000 FCFA.

Ce marché est financé par le Fond Africain de Développement, mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'Avis de manifestation d'intérêt ;
- Rapport d'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Lettres d'invitation à soumissionner & Demande de proposition
- Offres des soumissionnaires ;

Les points forts (forces) relevés :

- ANO du bailleur sur le PV d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- iv. Marché N° 017/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 30/01/2017, relatif à la réalisation des travaux de construction du siège de l'Association des Services Financiers-Bénin à Parakou pour le compte du PAPSFA, attribué à l'entreprise << SILCO SARL>>, pour un montant TTC de 163.996.435 F CFA.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- Validation du DAO par la DNCMP.
- Validation des résultats provisoires d'évaluation par la DNCMP.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Les soumissionnaires non retenus n'ont pas été informés du rejet de leur offre ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (18/05/2016) à la signature du contrat (06/12/2016), 7 mois (210 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière.

- v. Marché N° 242/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017, relatif à la Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes d'ADJOHOUN et de KETOU (lot 5) au profit de PSAAB, attribué à l'entreprise << EWA>>, pour un montant TTC de 117.817.004FCFA.
- vi. Marché N°275/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017, relatif à la construction de deux magasins de 1500 tonnes dans les communes de TANGUIETA et N'DALI (Lot 1) au profit du projet PSAAB, attribué à l'entreprise << INITIATIVE AZ>>, approuvé le 08/08/2017 pour un montant TTC de 112.336.120FCFA, source de financement : BOAD-Budget National.
- vii. Marché N°273/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017, relatif à la Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes d'ATHIEME et d'ABOMEY-CALAVI (Lot 4) au

profit du projet PSAAB, attribué à l'entreprise << SILCO SARL>> pour un montant TTC de 109.742.592FCFA.

- viii. Marché N°278/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017, relatif à la Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes de COVE et DOGBO (Lot 3) au profit du projet PSAAB, attribué à l'entreprise << 2A-JB>>, pour un montant TTC de 105.743.976FCFA.

Ces marchés sont marchés allotis (5 lots) financés par la BOAD, mais attribués suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Dossier d'appel d'offres ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Procès verbal d'ouverture des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signé par tous les membres de la sous commission d'évaluation et d'analyse ;
- Procès verbal d'attribution provisoire et ANO de la DNCMP ;
- Information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

Impossibilité d'émettre une opinion.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés ci-dessus cités.

- ix. Marché N° 240/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017, relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de 113,80 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans la commune de PEHUNCO (lot 2) au profit du projet PSAIA, attribué à l'entreprise << GSB Sarl>>, pour un montant TTC de 147.860.569FCFA.
- x. Marché N° 241/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017, relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de 97,57 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans la commune de KANDI (lot 1) au profit du projet PSAIA, attribué à l'entreprise << GSB Sarl>>, pour un montant TTC de 150.578.635FCFA.

Ces marchés sont marchés allotis (7 lots) financés par la BOAD, mais attribués suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Dossier d'appel d'offres ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Procès verbal d'ouverture des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signé par tous les membres de la sous commission d'évaluation et d'analyse ;
- Procès verbal d'attribution provisoire et ANO de la DNCMP ;
- Information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

Impossibilité d'émettre une opinion.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés ci-dessus cités.

- xi. Marché N°341/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 19/09/2017, relatif à la réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 130 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes d'ATHIEME et BOPA (lot 8) pour le PSAAB, attribué à l'entreprise << HYDRO-TPE SARL >> pour un montant TTC de 39.054.272FCFA.
- xii. Marché N°339/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 19/09/2017, relatif à la réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 120 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes de DOGBO et de KLOUEKANME (lot 7) pour le PSAAB, attribué à l'entreprise << HYDRO-TPE SARL >> pour un montant TTC de 36.214.566 FCFA.
- xiii. Marché N° 343/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017, relatif à la réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 245 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes de ZOGBODOMEY, AGBANGNIZOUN et COVE (lot 6) pour le PSAAB, attribué à l'entreprise << OMEGA TECHNOLOGIES DEVELOPPEMENT SARL>>, pour un montant TTC de 49.140.218FCFA.

Ces marchés sont marchés allotis (11 lots) financés par la BOAD, mais attribués suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis de manifestation d'intérêt ;

- Procès verbal d'évaluation des manifestations d'intérêt ;
- Lettres d'invitation et Demande de proposition ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Procès verbal d'ouverture des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signé par tous les membres de la sous commission d'évaluation et d'analyse ;
- Procès verbal d'attribution provisoire et ANO de la DNCMP ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

Information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution des trois marchés ci-dessus cités.

xiv. Marché N°180/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 06/07/2017, relatif à la l'acquisition de véhicules 4X4 et de motos homme au profit du projet PAPVIRE-ABC (lot 1), attribué à l'entreprise << Société UNIVERS AUTO SARL>>, pour un montant TTC de.148.638.700FCFA.

Ce marché est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

Dossier d'Appel d'Offres ;

Les points forts (forces) relevés :

- Publication de l'avis d'appel d'offres ;
- ANO de la DNCMP sur les résultats provisoires de l'évaluation ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (20/10/2016) à la signature du contrat (3/07/2017), 8 mois (240 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- xv. Marché N°200/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/06/2017, relatif à la l'Acquisition d'aliments de bétail au profit des Communes pour le compte du PAFILAV, attribué à l'entreprise << KWFA>>, pour un montant TTC de 59.999.960FCFA.

Les pièces manquantes :

- Procès verbal d'ouverture des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signé par tous les membres de la sous commission d'évaluation et d'analyse ;
- Procès verbal d'attribution provisoire et ANO de la DNCMP ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés ci-dessus cités.

- xvi. Marché N°429/MAEP/MEF/DNCMP/SP du 27/10/2017, relatif à l'acquisition de vingt (20) motoculteurs et de dix (10) tracteurs avec accessoires au profit du PDPIM, attribué à l'entreprise << BISOMAC INTERNATIONAL SARL>> 17 pour un montant TTC de 276.498.000FCFA, source de financement : BID.

Ce marché est financé par la Banque Islamique de Développement (BID), mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Dossier d'Appel d'Offre ;
- Preuve de publication du DAO ;
- Preuve de notification du marché.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus relevées.

- xvii. Marché N° 004/MAEP/CTB/PROFI du 26/09/2017, relatif à l'acquisition de 63 moto tricycles et 11 motoculteurs avec accessoires au profit du PROFI, attribué à l'entreprise << KEN DAL & FILS SARL>> pour un montant TTC de 61.832.000FCFA.

Ce marché est financé par l'Agence Belge de Développement (CTB), mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du DAO ;
- Cahier / registre de réception des offres ;
- Preuve de notification du marché.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- ANO de la DNCMP sur le DAO (Validation du DAO).

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus relevées.

- xviii. Marché N° 271/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 08/08/2017, relatif à l' acquisition de quatre (04) véhicules 4X4 Pick-up double cabine à bâche et d'un (01) véhicule 4X4 station wagon au profit du PDPIM, attribué à l'entreprise << GBEMISHOLA SARL>> pour un montant TTC de 100.400.000FCFA.

Ce marché est financé par la Banque Islamique de Développement (BID), mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- ANO de la DNCMP sur le DAO (Validation du DAO) ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (23/11/2016) à la signature du contrat (27/06/2017), 7 mois (210 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

xix. Marché N° 189/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 11/07/2017, relatif à l'Acquisition et installation d'équipements agricoles et de chambres froides au profit du PPEA Lot 2 chambres froide, attribué à l'entreprise <<Société SEPT ETOILES>> pour un montant TTC de 80.441.786FCFA.

xx. Marché N°470/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 16/11/2017, relatif à l'acquisition et installation d'équipements agricoles et de chambre froides au profit du PPEA :Lot 1, attribué à l'entreprise <<SEPT ETOILES>>, approuvé le 16/11/2017 pour un montant TTC de 350.963.276FCFA, source de financement : FAD.

Ces deux marchés sont financés par le Fonds Africain de Développement (FAD), mais attribués par la même procédure conformément au Code des Marchés Publics en vigueur.

Il s'agit d'un marché alloti (composé de 2 lots tous échantillonés) .

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du DAO
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- ANO de la DNCMP sur le DAO (Validation du DAO) ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire ;
- Information des soumissionnaires non retenus du rejet de leur offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés est régulière sous réserve des insuffisances ci-dessus mentionnées.

xxi. Marché N°006/MEFPD/MAEP/DNCMP/SP du 18/01/2017, relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de 23,47 ha de bas-fonds rizicoles et jardins maraîchers dans la Commune de Tchaourou (Lot 4) au profit du projet PSAIA, attribué à l'entreprise << CeSAD AFRIQUE >> pour un montant TTC de 63.842.806FCFA, source de financement : BOAD-Budget National.

Ce marché est financé par la BOAD mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Il s'agit d'un marché alloti (composé de 7 lots dont un a été échantillonné) attribué par la même procédure.

Les pièces manquantes :

- Dossier d'appel d'offres ;
- Preuve de publication du DAO ;
- Procès verbal d'ouverture des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse signé par tous les membres de la sous commission ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus citées.

xxii. Marché N°170/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/06/2017, relatif à la l'acquisition de matériels informatiques et autres équipements de bureau au profit du PAPVIRE-ABC lot 1, attribué à l'entreprise <<AFOLAC>>, pour un montant TTC de 68.687.800FCFA.

Il s'agit d'un marché alloti (composé de 2 lots dont un a été échantillonné) attribué par la même procédure.

Ledit marché a été financé grâce à un don GAFSP/BAD.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du DAO ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire.

Les points forts (forces) relevés :

- ANO de la DNCMP sur le DAO ;
- Notification du marché approuvé.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

xxiii. Marché N°406/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 10/10/2017, relatif à l'acquisition de deux véhicules 4X4 pick-up double cabines au profit du PAIA-VO pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole Lot 1, attribué à l'entreprise << CFAO MOTORS BENIN>>, pour un montant TTC de 50.740.000FCFA

Ce marché est financé par la BAD mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Il s'agit d'un marché alloti (composé de 2 lots dont un a été échantillonné) attribué par la même procédure.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du DAO ;
- Preuve de Notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- ANO de la DNCMP sur le DAO ;
- Information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des insuffisances ci-dessus relevées.

xxiv. Marché N° 043/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 23/02/2017, relatif au Fourniture de mobiliers de bureau et autres équipements au profit du PAPVIRE, attribué à l'entreprise << RCB>>, approuvé le 23/02/2017 pour un montant TTC de 36.159.000FCFA, source de financement :BAD.

Les pièces manquantes :

- Procès-verbal d'attribution provisoire et ANO de la DNCMP ;
- Notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- ANO de la DNCMP sur le DAO ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

xxv. Marché N° 001/ MAEP/ CTB/PROFI du 09/06/2017, relatif à la l'Acquisition de deux cent cinquante-neuf (259) bâches de séchage et de onze (11) motoculteurs avec accessoires au profit du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PROFI) lot 1, attribué à l'entreprise <<SAC SARL>>, pour un montant TTC de 30.011.884FCFA, source de financement :.

***Ce marché est financé par l'Agence Belge de Développement mais attribué suivant les procédures nationales de passation des marchés publics.

Il s'agit d'un marché alloti (composé de 2 lots dont un a été échantillonné) attribué par la même procédure.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Procès-verbal d'attribution provisoire et ANO de la DNCMP ;
- Notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- ANO de la DNCMP sur le DAO ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

xxvi. Marché N° 007/ MEFPD/MAEP/ DNCMP/SP du 18/01/2017, relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de 26,73 ha de bas-fonds rizicoles dans la Commune de Djougou (Lot 3) au profit du projet PSAIA, attribué à l'entreprise << INITIATIVE AZ>>, pour un montant TTC de 63.842.806FCFA,.

Les pièces manquantes :

- Dossier d'appel d'offres ;
- Preuve de publication du DAO ;
- Procès verbal d'ouverture des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse signé par tous les membres de la sous commission & ANO de la DNCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus citées.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ Gestion 2016

DAO N°030/MAEP/SGM/PRMP/C-PAFILAV/S-PRMP du 15/08/15

12. Marché N° 074/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 03/03/2016, relatif à la Fourniture de semences bovines au profit du PAFILAV lot 1 : Fourniture de 1000 doses de semences de taureaux Montbeliard et de 1000 doses de semences de taureaux Tarentaise, approuvé le 03/03/2016, attribué à la société << CENTRAVET NIGER SA>> pour un montant TTC de 10.930.000 FCFA

Pièces manquantes :

- PV d'ouverture des plis ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signé des membres de la sous commission ;
- Notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

13. Marché N° 073/ MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 03/03/2016, relatif à la Fourniture de semences bovines au profit du PAFILAV lot 2: Fourniture de 1000 doses de semences de taureaux Gir et de 1000 doses de semences de taureaux Girolando, approuvé le 03/03/2016, attribué à la société << SOPRODEL>> pour un montant TTC de 17 940 000 FCFA

Pièces manquantes :

- PV d'ouverture des plis ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres signé des membres de la sous commission ;
- Notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-

02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017**

xxvii. Marché N°496/MAEP/MEF/DNCMP/SP du 21/11/2017, relatif au Fourniture d'un véhicule de type 4X4 station wagon PRADO TXL-BVM, 7 PL, au profit du PAPAPE, attribué à l'entreprise << GBEMYSHOLA>>, pour un montant TTC de 31.860.000FCFA, source de financement : BID.

Les pièces manquantes :

- DAC ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Les preuves des publication ;
- Procès verbal d'ouverture des offres ;

Les points forts (forces) relevés :

- ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2017. ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date d'ouverture des plis (08/12/2016) à la signature du contrat (03/11/2017), 12 mois (360 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.
- Le mode de passation utilisé (demande de cotation) n'est pas celui recommandé (Appel d'Offres Ouvert) par le décret n°2011-479 du 08 juillet 2011 au regard du montant du marché.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires étudiées, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

Par contre, selon les informations obtenues, nous avons eu connaissance :

➤ au titre de la gestion budgétaire 2016

N° d'ordre	Playant	Objet du marché
1	SYNERGIE EXPERT-CONSULTANTS ASSOCIES Sarl	Utilisation des services de consultants pour la réalisation des audits des comptes du projet d'appui aux infrastructures agricoles de la vallée de l'ouémé pour les exercices 2015, 2016 et 2017
2	PEPINO SARL-KEÏT MOBILE SARL	Fourniture et installation de matériels de laboratoire des sciences du sol de l'eau et de l'environnement du centre des recherches agricoles (CRA)

La revue de ces recours appelle de notre part les observations suivantes :

N° d'ordre	Points de vérification	Diligences	Effectif	Pourcentage
1	Recours préalables et autres demandes d'informations exercés au niveau de l'AC	Demandes d'informations reçues	N/A	N/A
		Demandes d'informations traitées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
		Plaintes reçues	2	
		plaintes examinées en conformité avec la réglementation	0	0%
		Nombre de plaintes réglées en conformité avec la réglementation	0	0%
		plaintes examinées et réglées en conformité avec la réglementation	0	0%
	Recours et auto-saisine connus par l'ARMP	Décisions rendues en conformité avec la réglementation	2	N/A
		Application des décisions rendues par la CRD	N/A	N/A

Au terme de notre revue, nous pouvons conclure qu'aucune des plaintes reçues au niveau de l'Autorité Contractante n'a été examinée et réglées en conformité avec la réglementation en vigueur.

En effet, l'AC n'a pas répondu aux différentes plaintes.

Au niveau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le degré d'application des décisions n'est pas mesurable en raison de la non recevabilité des plaintes.

➤ **au titre de la gestion budgétaire 2017**

La revue de ces recours appelle de notre part les observations suivantes :

N° d'ordre	Playant	Objet du marché
1	PRIMMO SA	La reconstruction et l'équipement d'un nouvel abattoir à Cotonou
2	AGETIP-BENIN SA et CMO-AGIR	Exécution du projet d'appui aux filières lait et viande (PAFILAV)

N° d'ordre	Points de vérification	Diligences	Effectif	Pourcentage
1	Recours préalables et autres demandes d'informations exercés au niveau de l'AC	Demandes d'informations reçues	N/A	N/A
		Demandes d'informations traitées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
		Plaintes reçues	0	
		plaintes examinées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
		Nombre de plaintes réglées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
		plaintes examinées et réglées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
2	Recours et auto-saisine connues par l'ARMP	Décisions rendues en conformité avec la réglementation	1	N/A
		Application des décisions rendues par la CRD	1	100%

Au terme de notre revues, nous pouvons conclure qu'aucune des plaintes n'a été reçues au niveau de l'Autorité Contractante.

Au niveau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le degré d'application des décisions est de 100%.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n° 112/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement à mettre à sa disposition en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

Toutefois, par courrier N° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019, nous avons demandé et obtenu à l'issue d'une séance de travail le journal des engagements des marchés de chacune des autorités contractantes auditées.

Les tableaux ci-dessous résument les observations du consultant :

➤ **Gestion 2016**

Au titre de la gestion 2016, un seul marché audité figure dans le journal des engagements des marchés. L'audit de l'exécution financière de l'unique marché étudié et figurant dans le journal des engagements des marchés se présente comme suit :

AUDIT DE L'EXECUTION FINANCIERE MAEP 2016											
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	N° SIGFIP	Délai d'exécution	Date de livraison /réception (provisoire & définitive)	Montant prévisionnel (PPM)	Montant (F CFA TTC)	Montant payé	Date de règlement	Observation
13	Réfection des infrastructures au niveau de la ferme d'élevage de Bétécoucou au profit du PAFILAV lot 3 : infrastructures socio-administratives	Marché n°053/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 18/02/2016	JERN-JI & Compagnie Sarl	2016000010	NF	NF	non inscrit au PPM	55 826 300	0	N/A	Marché non inscrit au PPM. Aucun paiement effectué au titre de ce marché dans le journal des engagements fourni par la DGB.
TOTAL		TOTAL						55826300			

➤ **Gestion 2017**

Au titre de la gestion 2017, huit (08) marchés audités figurent dans le journal des engagements des marchés. L'audit de l'exécution financière des marchés étudiés et figurant dans le journal des engagements des marchés se présente comme suit :

AUDIT DE L'EXECUTION FINANCIERE MAEP 2017											
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	N° SIGFIP	Délai d'exécution	Date livraison / réception (Provisoire & définitive)	Montant prévisionnel PPM	Montant (F CFA TTC)	Montant payé	Date de règlement	Observation
1	Convention de partenariat relative à la fourniture de semences certifiées au profit du PAPVIRE-ABC	Marché n°433/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 27/10/2017	COOPERATIVE COMMUNALE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE MAÏS DE N'DALI	2017000936	NF	NF	240 000 000	234 313 505	0		Marché inscrit au PPM pour 240 000 000 FCFA contre 234 313 505 FCFA d'où une différence à la baisse de 5 686 495 FCFA. Aucun paiement effectué au titre de ce marché dans le journal des engagements fourni par la DGB.
13	Construction de deux magasins de 1500 tonnes dans les communes de TANGUIETA et N'DALI (Lot 1) au profit du projet PSAAB	Marché n°275/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 08/08/2017	ETS INITIATIVE AZ 95 11 11 44	2017000319	NF	NF	112 336 000	112 336 120	0		Marché inscrit au PPM. On note une différence négligeable de 120 FCFA entre le montant inscrit au PPM et celui inscrit dans le journal des engagements fourni par la DGB. Aucun paiement effectué au titre de ce marché dans le journal des engagements.
14	Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes d'ATHIEME et d'ABOMEY-CALAVI (Lot 4) au profit du projet PSAAB	Marché n°273/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 08/08/2017	SILCO SARL	2017000327	NF	NF	109 743 000	109 742 592	0		Marché inscrit au PPM. On note une différence négligeable de 408 FCFA entre le montant inscrit au PPM et celui inscrit dans le journal des engagements fourni par la DGB. Aucun paiement effectué au titre de ce marché dans le journal des engagements.

AUDIT DE L'EXECUTION FINANCIERE MAEP 2017											
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	N° SIGFIP	Délai d'exécution	Date livraison / réception (Provisoire & définitive)	Montant prévisionnel PPM	Montant (F CFA TTC)	Montant payé	Date de règlement	Observation
15	Construction de deux (02) magasins de 1500 tonnes dans les communes de COVE et DOGBO (Lot 3) au profit du projet PSAAB	N°278/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 08/08/2017	ETS 2A-JB	2017000325	NF	NF	105 744 000	105 743 976	0		Marché inscrit au PPM. On note une différence négligeable de 4 FCFA entre le montant inscrit au PPM et celui inscrit dans le journal des engagements fourni par la DGB. Aucun paiement effectué au titre de ce marché dans le journal des engagements.
17	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 245 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans les communes de ZOGBODOMEY, AGBANGNIZOUN et COVE (lot 6) pour le PSAAB	Marché n°343/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 19/09/2017	OMEGA TECHNOLOGIES DEVELOPPEMENT SARL	2017000342	NF	NF	44 214 000	49 140 218	0		Marché inscrit au PPM pour 44 214 000 (lots 5&6). Ce marché est relatif au lot6 et figure pour 49 140 218 FCFA dans le journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
32	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 130 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans les communes d'ATHIEME et BOPA (lot 8)	Marché n°341/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 19/09/2017	HYDRO-TPE SARL	2017000344	NF	NF	51 575 000	39 054 272	0		Marché inscrit au PPM pour 51 575 000 FCFA (lots 7&8). Ce marché est relatif au lot8 et figure pour 39 054 272 FCFA dans le journal des engagements de la DGB. Aucun paiement effectué au vu du journal des engagements.
32	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 120 Ha de bas-fonds rizières et périmètres maraîchers dans les communes de DOGBO et KLOUEKANME (lot 7) pour le PSAAB	Marché n°339/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 19/09/2017	HYDRO-TPE SARL	2017000332	NF	NF	51 575 000	36 214 566	0		Marché inscrit au PPM pour 51 575 000 FCFA (lots 7&8). Ce marché est relatif au lot7 et figure pour 36 054 272 FCFA dans le journal des engagements de la DGB. Aucun paiement effectué au vu du journal des engagements. NB: la somme des lots 7&8 dans le journal des engagements s'élève à 75 268 838 FCFA
33	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'ouverture/réhabilitation de 29 Km de pistes dans les communes de DOGBO, KLOUEKANME, ATHIEME et BOPA (lot 7) pour le PSAAB	Marché n°344/MEF/MAEP/DNCMP/SP du 19/09/2017	HERIS AFRIQUE SARL	2017000340	NC	NC	NC	22 936 668	0		Le Dossier relatif à ce marché n'est pas communiqué. Aucun paiement effectué au vu du journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
TOTAL								709 481 917			

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux effectif de non-conformité.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.
------------------------------	---	--

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	KO	0,00	Document non communiqué	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	KO	0,00	Document non communiqué	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A			OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux	N/A			OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux	N/A			OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,80		

Conclusion : Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.3. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

➤ Gestion 2016

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c)	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration e inscription des marchés dans le de plan prévisionnel de passation des marchés publics	14	13	8	62%	01 marchés sur les 06 reçus ne sont pas inscrits au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	6	6	2	33%	défaut ANO DNCMP	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	14	13	3	23%	Défaut du DAO	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	14	13	13	100%	indisponibilité d'extrait du journal	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	Nombre de DC ayant reçu moins de 3 offres	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	14	13	13	100%	indisponibilité d'extrait du journal pour apprécier le délai	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	14	13	5	38%	indisponibilité du DAO pour apprécier le délai	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	14	13	6	46%	indisponibilité du rapport d'évaluation	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	14	13	5	38%	ils n'ont pas cumulativement obtenu les ANO de la CCMP et de la DNCMP	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	14	13	13	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	14	13	1	8%	Indisponibilité de la date de signature du contrat par l'AC	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	14	13	0	0%	Indisponibilité de la preuve d'approbation du marccché	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	59	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				39,19%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				51,60%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				75,96%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 75,96% (Performance Insatisfaisante).

L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

➤ **Gestion 2017**

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c)	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration e inscription des marchés dans le de plan prévisionnel de passation des marchés publics	36	28	7	25%	01 marchés sur les 06 reçus ne sont pas inscrits au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	3	1	0	0%	défaut ANO DNCMP	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	36	28	14	50%	Défaut du DAO	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	36	28	21	75%	indisponibilité d'extrait du journal	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1	1	100%	Nombre de DC ayant reçu moins de 3 offres	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	36	28	21	75%	indisponibilité d'extrait du journal pour apprécier le délai	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	36	28	0	0%	indisponibilité du DAO pour apprécier le délai	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	36	28	15	54%	indisponibilité du rapport d'évaluation	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	36	28	3	11%	ils n'ont pas cumulativement obtenu les ANO de la CCMP et de la DNCMP	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	36	28	27	96%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	36	28	3	11%	Indisponibilité de la date de signature du contrat par l'AC	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	36	28	0	0%	Indisponibilité de la preuve d'approbation du marché	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				35,46%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE E (B)				48,00%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				73,87%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 73,87% (Performance Insatisfaisante).

L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.5. Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

Par courrier n° 112/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

8.6. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance des AC du point de vue de la revue de conformité des procédures de passation des marchés

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le**

taux moyen initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux effectif de non-conformité.

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance des AC du point de vue de la revue de l'exécution financière des marchés

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	HOSSOU K. Olivier	PRMP Point Focal/MAEP

ANNEXE 2 : Les huit (o8) tableaux d'exhaustivité

- Gestion 2016

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Réfection des infrastructures socio-administratives au niveau de la ferme d'élevage de BETECOUCOU au profit du PAFILAV	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0
2	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 1: Matériel technique	1	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	0
3	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 2 : Matériel et équipements de bureau de transport	1	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	0
4	Acquisition de 40 motos tout terrain au profit du PAPAPE	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0
5	Réfection des infrastructures au niveau de la ferme d'élevage de Bétécoucou au profit du PAFILAV lot 3 : infrastructures socio-administratives	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	NA	0	0	0	1	0	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	2	0	3	2	5	5	4	4	4	2	2	4	4	0	5	2	0
5	Total	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
	%	40%	0%	60%	40%	100%	100%	80%	80%	80%	40%	40%	80%	80%	0%	100%	40%	0%
	% global	56%																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		

		Planif icatio n	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Réfection des infrastructures socio-administratives au niveau de la ferme d'élevage de BETECOUCOU au profit du PAFILAV	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0
2	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 1: Matériel technique	1	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	0
3	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 2 : Matériel et équipements de bureau de transport	1	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	0
4	Acquisition de 40 motos tout terrain au profit du PAPAPE	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0
5	Réfection des infrastructures au niveau de la ferme d'élevage de Bétécoucou au profit du PAFILAV lot 3 : infrastructures socio-administratives	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	NA	0	0	0	1	0	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	2	0	3	2	5	5	4	4	4	2	2	4	4	0	5	2	0
	Total	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
5	%	40%	0%	60%	40%	####	1250%	####	667%	1000%	####	16%	####	60%	0%	####	1250%	####
	% global	# VALEUR!																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Acquisition des aliments de bétail pour les unités du PAFILAV	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	0
1	Total	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
	%	100%	0%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%	0%	100%	0%	0%
	% global	63%																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		

Procédure de Consultation de fournisseur

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Fourniture de semences bovines au profit du PAFILAV lot 1: Fourniture de 1000 doses de semences de taureaux Montbeliard et de 1000 doses de semences de taureaux Tarentaise	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	NA	0	1	0	1	0	0
2	Fourniture de semences bovines au profit du PAFILAV lot 2: Fourniture de 1000 doses de semences de taureaux Gir et de 1000 doses de semences de taureaux Girolando	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	NA	0	1	0	1	0	0
3	acquisition des réactifs des laboratoires du PAFILAV (lot 2) bactériologie	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	0	1	0	0
4	acquisition des réactifs des laboratoires du PAFILAV (lot 1) disque d'antibiotiques, biochimie, parasitologie et sérologie	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	0	1	0	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	2	0	4	0	4	4	4	2	2	4	0	2	2	0	4	0	0
4	Total	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
	%	50%	0%	100%	0%	100%	100%	100%	50%	50%	100%	0%	50%	50%	0%	100%	0%	0%
	% global	53%																

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Procédure de Gré à Gré

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Fourniture et installation d'un (01) chromatographe liquide couple à un double spectromètre de masse en Tandem de type quadripôle et trape d'ions linéaire (LC-M SMS) au profit du LCSSA	0	1	0	0	1	1	0	0	0	NA	1	0	NA	NA	1	0	NA
2	Travaux de raccordement du site de l'Okpara pour l'implantation du Projet « Mission Chinoise d'Appui à la Production Cotonnière au Bénin » au réseau de la SONEB pour le compte du MAEP (INRAB)	0	1	0	0	1	1	0	0	0	NA	1	0	NA	NA	1	0	NA
	Nombre de cellules contenant une valeur	0	2	0	0	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0
2	Total	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
	%	0%	100%	0%	0%	100%	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
	% global	38%																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		

Procédure de Prestation Intellectuelle avec présélection

		Planification	Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analse & Evaluation des Propositions des offres						Attribution & Négociation			Contractualisation			
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2						3		4			5						6			7			
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x
1	Réalisation de audits des comptes du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) pour les exercices 2015, 2016 et 2017	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	NA	1	1	1	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0
1	Total	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	
	%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	100%	0%	100%	100%	100%	0%
	% global	48%																								
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																										

- Gestion 2017

Procédure de Prestation Intellectuelle avec présélection

		Planification	Présélection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions des offres						Attribution & Négociation			Contractualisation			
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2						3		4			5						6			7			
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x
1	Elaboration du manuel de procédures administratives, comptable et financières et mise en place du système informatisé de gestion comptable du PAPVIRE-ABC	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	1	0
2	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 245 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes de ZOGBODOMEY, AGBANGNIZOUN et COVE (lot 6) pour le PSAAB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	NA	0	1	0	0
3	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'ouverture et/ou réhabilitation de 29 Km de pistes dans les communes de DOGBO, KLOUEKANME, ATHIEME et BOPA (lot 7) pour le PSAAB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	NA	0	1	0	0
4	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'ouverture et/ou réhabilitation de 29 Km de pistes dans les communes de DOGBO, KLOUEKANME, ATHIEME et BOPA (lot 7) pour le PSAAB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	NA	0	1	0	0
5	Réalisation de la deuxième édition du journal et du deuxième filmdocumentaire sur les activités du projet en 2016	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	1	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	5	0	0	1	1	1	0	0	0	0	5	5	1	2	4	0	2	2	5	4	0	2	5	2	0
5	Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
	%	100%	0%	0%	20%	20%	20%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	20%	40%	80%	0%	40%	40%	100%	80%	0%	40%	100%	40%	0%
	% global		38%																							
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																										

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

		Planification	Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analse & Evaluation des Propositions des offres							Attribution & Négociation			Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2						3		4			5							6			7		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x
1	Elaboration du manuel de procédures administratives, comptable et financières et mise en place du système informatisé de gestion comptable du PAPVIRE-ABC	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	1	0
2	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 245 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes de ZOGBODOMEY, AGBANGIZOUN et COVE (lot 6) pour le PSAAB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	NA	0	1	0	0
3	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'ouverture et/ réhabilitation de 29 Km de pistes dans les communes de DOGBO, KLOUEKANME, ATHIEME et BOPA (lot 7) pour le PSAAB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	NA	0	1	0	0
4	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'ouverture et/ réhabilitation de 29 Km de pistes dans les communes de DOGBO, KLOUEKANME, ATHIEME et BOPA (lot 7) pour le PSAAB	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	NA	0	1	0	0
5	Réalisation de la deuxième édition du journal et du deuxième film documentaire sur les activités du projet en 2016	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	1	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	5	0	0	1	1	1	0	0	0	0	5	5	1	2	4	0	2	2	5	4	0	2	5	2	0
	Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
	%	21%	0%	0%	4%	4%	4%	0%	0%	0%	0%	21%	21%	4%	8%	17%	0%	8%	8%	21%	17%	0%	8%	21%	8%	0%
	% global	8%																								
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																										

Procédure de Demande de Cotation

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Fourniture d'un véhicule de type 4X4 station wagon PRADO TXL-BVM , 7 PL, au profit du PAPAPE.	1	0	0	0	1	1	1	1	1	NA	0	1	0	NA	1	0	NA
	Nombre de cellules contenant une valeur	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0
	Total	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
1	%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	0%
	% global	41%																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		

Procédure d'Appel d'Offre Ouvert

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Acquisition et installation d'équipements agricoles et de chambre froides au profit du PPEA Lot 1: acquisition de divers équipements agricoles pour le PAIA-VO	1	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	1	0	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	0
1	Total	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
	%	100%	0%	100%	0%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%	100%	0%	100%	0%	0%
	% global	65%																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

- Procédure dérogatoire (Gré à Gré)

		Auto risati on	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Contractualisatio n			Total requis	Total	%	% global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5								6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p					
1	Contrat N°040/M ISPC/ABeGIEF/MEFPD/DNCMP/SP du 17/02/2016 Acquisition de combinaisons d'intervention et de velcros dorsaux au profit de l'unité spéciale de surveillance des frontières (USSF)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	1	0	16	14	88%	65%	
2	Contrat N°024/M ISPC/ABeGIEF/MEFPD/DNCMP/SP du 28/01/2016 CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES D'AVOCATS ET DE RÈGLEMENTS D'HONORAIRES	1	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	1	0	0	5	2	40%		
3	Contrat N°025/M ISPC/ABeGIEF/MEFPD/DNCMP/SP du 28/01/2016 CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES D'AVOCATS ET DE RÈGLEMENT D'HONORAIRES	1	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	1	0	0	5	2	40%		
4	Contrat N°026/M ISPC/ABeGIEF/MEFPD/DNCMP/SP du 28/01/2016 CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES D'AVOCATS ET DE RÈGLEMENT D'HONORAIRES	1	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	1	0	0	5	2	40%		
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																							

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

- Gestion 2017

Procédure d'appel d'offres ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction de la brigade de gendarmerie d'Anandana et de module de quatre salles de classe + batterie de latrines + un bloc administratif au CEG TCHOUMI-TCHOUMI (NATITINGOU)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	87%
2	Travaux de construction d'un centre de loisirs au profit des populations frontalières de Tchikandou (Nikki)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe n°3 : Détermination du délai moyen de passation

➤ Gestion 2016

1	Fourniture des équipements des mini laiteries et des points de collecte de lait au profit du PAFILAV : lot 2 : Matériel et équipements de bureau de transport	74	39	167	101	381
2	Réalisation des audits des comptes du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) pour les exercices 2015, 2016 et 2017	54	103	28	11	196
Délai global						577
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						337
Volume de marchés concernés						2
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						169

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Fourniture d'un véhicule de type 4X4 station wagon PRADO TXL-BVM, 7 PL, au profit du PAPAPE.	—	1	325	18	344
2	Elaboration du manuel de procédures administratives, comptable et financières et mise en place du système informatisé de gestion comptable du PAPVIRE-ABC	212	2	88	15	317
3	Fourniture de mobiliers de bureau et autres équipements au profit du PAPVIRE-ABC	29	15	41	57	142
4	Acquisition et installation d'équipements agricoles et de chambres froides au profit du PPEA Lot 2 chambres froide	38	32	52	60	182
Délai global						526
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						556
Volume de marchés concernés						4
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						278

Annexe n°4 : PV de restitution

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE DIFFERENTS DEPARTEMENTS
MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 & 2017**

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

Date de tenue de la séance de restitution : 22 janvier 2020

Heure de démarrage : 10 h 10mn

Heure de fin :

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe en annexe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- Obtention des actes de nomination des organes de passation et de contrôle des marchés publics ;
- Obtention des rapports d'activités de la PRMP sur le degré d'exécution du plan de passation des marchés (PPM) au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire seront obtenues le lundi 27 janvier 2020.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Les actes de nomination des organes ont été communiqués aux auditeurs séance tenante.

Par ailleurs, il a été noté par le consultant l'élaboration des rapports d'activités de la PRMP sur le degré d'exécution du plan de passation des marchés (PPM) au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017.

Constat 2 : Faiblesses

Insuffisance de locaux pour archivage.

BEC SARL

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit (par mode de passation et par type de marché) :

Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	623161158	9	565004230	7	90,67%	77,78%
	AOR	107096670	3	107096670	3	100,00%	100,00%
	CF	28870000	2	28870000	2	100,00%	100,00%
	GG	305601695	2	305601695	2	100,00%	100,00%
	Total général	1 064 729 523	16	1 006 572 595	14	94,54%	87,50%
2017	AOO	3 440 725 801	45	2 975 968 140	32	86,49%	71,11%
	AOR	261 324 263	2	261 324 263	2	100,00%	100,00%
	DC	31 860 000	1	31 860 000	1	100,00%	100,00%
	GRE A GRE	234 313 505	1	234 313 505	1	100,00%	100,00%
	Total général	3 968 223 570	49	3 503 465 908	36	88,29%	73,47%

Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	824 507 105	10	798 259 205	9	96,82%	90,00%
	Prestations Intellectuelles	63 567 428	3	31 658 400	2	49,80%	66,67%
	Travaux	176 654 990	3	176 654 990	3	100,00%	100,00%
	Sous Total	1 064 729 523	16	1 006 572 595	14	94,54%	87,50%
2017	Fournitures	1 678 702 892	21	1 411 267 406	14	84,07%	66,67%
	Prestations Intellectuelles	574 576 768	6	553 808 768	5	96,39%	83,33%
	Travaux	1 714 943 910	22	1 538 389 734	17	89,70%	77,27%
	Sous Total	3 968 223 570	49	3 503 465 908	36	88,29%	73,47%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'échantillon de marchés à auditer représente en valeur 94,54 % et en volume 87,50% de la population primaire.

Commentaire :

En 2016, un seul dossier n'a pu être communiqué aux auditeurs. Il s'agit du marché N°250/MAEP/MEF/DNCMP/SP du 29 août 2016 relatif à la Réalisation des études d'Avant-projet Détaillé APD relative aux aspects hydrologiques et hydrauliques complémentaires pour le dimensionnement des ouvrages de franchissement des pistes de désenclavement à réhabiliter et/ou reconstruire au niveau des bassins de production des zones d'intervention du PACER attribué à PERS-BTP pour un montant de 14.100.000 F CFA TTC.

➤ Gestion 2017

L'échantillon de marchés à auditer représente en valeur 88,29 % et en volume 73,47% de la population primaire.

Par ailleurs, sur les trente-six (36) marchés échantillonnés au titre de la gestion 2017, vingt-huit (28) marchés ont été communiqués aux auditeurs, soit un taux de 77,78 %.

PV de restitution audit des MP MAEP

4)

2
5

BEC SARL

Les marchés non obtenus par les auditeurs se présentent comme suit :

Exercice 2017 : Marchés non communiqués

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
4	Marché n°377/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 02/10/2017	Service de consultants pour l'élaboration des plans d'affaires dans le cadre du PAIA-VO	BP CONSEILS 66 72 99 10	AOR	Prestations Intellectuelles	112 455 463
5	Marché n°379/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 02/10/2017	Service de consultants pour la spécialisation des bénéficiaires des formations para agricoles dans le cadre du PAIA-VO	METAMORPHOSE 95 45 45 50	AOR	Prestations Intellectuelles	148 868 800
6	Marché n°008/MEFPD/MAEP/ DNCMP/SP du 18/01/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 65,50 ha de bas-fonds rizicoles dans la Commune de Glazoué (Lot 5) au profit du projet PSAIA	ETS 2A-JB	AOO	Travaux	83 839 392
8	Marché n°093/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA /ProCAD (Lot 1)	ETS OMEGA 96 68 35 05 / 95 06 83 66	AOO	Travaux	103 471 348
9	Marché n°094/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA/ProCAD (Lot 2)	GTB 97 52 81 83 / 95 42 57 73	AOO	Travaux	137 060 168
12	Marché n°241/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 04/08/2017	Réalisation des travaux d'aménagement de 97,57 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans la commune de KANDI (lot 1) au profit du projet PSAIA	Entreprise GSB Sarl	AOO	Travaux	150 578 635
16	Marché n°339/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 19/09/2017	Réalisation des études, élaboration des DAO, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 120 Ha de bas-fonds rizicoles et périmètres maraîchers dans les communes de DOGBO et KLOUEKANME (lot 7) au profit du projet PSAAB	HYDRO-TPE SARL	AOO	Travaux	36 214 566
18	Marché n°070/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 29/03/2017	Fourniture de matériels informatiques et de communication et de mobiliers de bureau au profit du PDPIM (Lot 1)	ETS CADUCE PLUS 95 95 31 95/64 04 99 69	AOO	Fournitures	52 495 000
31	Marché n°095/MEF/MAEP/ DNCMP/SP du 22/03/2017	Travaux de construction de diverses infrastructures de commercialisation d'ananas pour le compte du PADA/ProCAD (Lot 2)	MAGEB 97 68 41 86/94 14 55 74	AOO	Travaux	46 485 652
TOTAL						871 469 024

Conclusions de l'audit :

➤ **Gestion 2016**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

SD

BEC SARL

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				REG/RSR	IRR	NUL IMP
1	AOR	3	0	3	0	0
	DC	2	0	0	2	0
	GG	2	0	0	0	2
	AOO	6	0	2	3	1
Total		13	0	5	5	3
%		100%	0%	38%	38%	23%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					
CF	Consultation de fournisseur					

✓ **Défavorable**

Compte tenu de des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				REG/RSR	IRR	NUL IMP
1	AOO	26	3	5	6	12
	DC	1	0	0	1	0
	GRE A GRE	1	1	0	0	0
Total		28	4	5	7	12
%		100%	14%	18%	25%	43%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

BEC SARL

✓ Défavorable

Compte tenu de des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

3.3. Sur les plaintes

Selon les informations obtenues, nous avons noté l'existence des plaintes. Elles ont été analysées et traitées conformément aux TDR par le consultant.

3.4. Sur l'exécution financière et l'obtention des relevés de dépenses

Le consultant a rappelé le courrier n° 112/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) demandant les pièces pour l'audit de l'exécution des dépenses.

Il a également précisé que parallèlement, un autre courrier n° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019, a été adressé à la Direction du Budget afin d'obtenir à l'issue d'une séance de travail, le journal des engagements des marchés de l'AC. Ce journal a été analysé et les conclusions y afférentes ont été communiquées à travers le projet de rapport transmis à l'AC.

3.5. Observation de l'AC

Les commentaires de l'AC sur le projet de rapport seront communiqués au cabinet le lundi 27 janvier 2020. Il a été retenu qu'une équipe du cabinet se rendra au siège du ministère afin de revoir les pièces manquantes et notamment la fiche d'exhaustivité qui n'a pu être signée à ce jour.

Par ailleurs, le point focal de l'AC a également insisté sur les aspects suivants :

- Besoins de renforcement de capacité ;
- Non-paiement des primes de désintéressement aux membres des organes de passation des marchés.

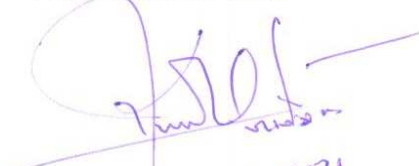
La séance a été levée à 10h 40 mn par la PRMP.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2020

Pour Bec Sarl


Atinabekou
22/01/2020

Pour l'autorité contractante


Olivier K. Hossou
22/01/2020

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

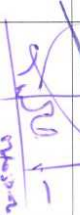
AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : MAEP

Cotonou, le 02 / 01 / 2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	Fiat-Lux ATINDEBAKOLI	Directeur Adet Bec Sarl	bec_scp@yahoo.fr	
2	Sylvanus AGBO-PANDE	Auditeur Bec Sarl	bec_scp@yahoo.fr	
3	Fosseu K. Olivier	Dir. Adet THER	hoskafre@yahoo.fr	
4				
5				
6				
7				

Annexe n°5 : Divers courriers



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°00746330-00

Cotonou, le 19 novembre 2019

Au

Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
(Att: Personne Responsable des
Marchés Publics)
03 BP : 2900 Cotonou (Bénin)
Tél : (229) 21 30 11 00

N/Réf : 40/11/SM/FA/BEC/BEN/19

BORDEREAU D'ENVOI

N° d'ordre	Nombre de pièces	Libellé	Observation
1	01	Projet de rapport d'audit provisoire des marchés publics et des délégations de service public du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017.	Pour transmission et programmation de restitution.

Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert-Comptable Diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec-sa@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092488 W - Siège : Qtiér Kégué LOME - 06 BP 60535 Lomé
Email : bec-sa@yahoo.fr Tel/(00228) 22 61 03 99 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl

IFAC

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

ONECCA-TOGO



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes: N° ONECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 022-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°074533-00

Reçu le 05/09/19
[Signature]
Hermine A

Cotonou, le 05 septembre 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 27/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 Point sur la collecte des pièces

en attente de la service d'échange

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe d'auditeurs au plus tard le Vendredi 13 septembre 2019.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.



[Signature]
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Liste des pièces manquantes

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565616
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: ben.scp@ahon.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin - R1104 (B001) Comptes N°030644270010: 87

TOGO: RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: ben.scp@ahon.fr Tel/(00228) 22 26 52 26 -
COP A R A N K Togo - T0114 (B001) Comptes N°090312442000: 05

FRANCE: 19b rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint-Lyé (TROYES) : N°SIRET: 813 116 197 000
12: N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 197

BEC Sarl

IFAC
International
Federation
of Accountants

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France

ONECCA-TOGO



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 24 Juillet 2019

Au

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de
la Pêche (MAEP)

Att. : Directeur Administratif et Financier
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 112/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 **Demande de la liste & pièces des
règlements**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous voudrions
vous informer que nous sommes à la phase de l'audit d'exécution physique et financière.

A cet effet, nous vous prions d'instruire vos services compétents afin que la liste des
règlements et les pièces justificatives y afférentes des marchés dont la liste est jointe en
annexe, nous soient communiquées.

Compte tenu du délai contractuel exigé pour la mission, nous vous saurions gré des
dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste des règlements nous soit
transmise de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel
(bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr) dans les meilleurs délais
(de préférence le 05/08/2019).

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

B E C S A R L
Serge MENSAR
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé
Bou Cheminots, c/239 Zongo
BP. 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
N° OECCA Bénin : 032 SE

PJ : Copie de la liste des marchés concernés

Ampliation : Direction Générale du Budget du Ministère de
l'Economie et des Finances

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 36 92 18-
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

Reçu le 29/05/2019
à 18h 32 mn
[Signature]
Hermine A.

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche
Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 125/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016' et 2017_ **Prise de contact et démarrage de la mission**

Madame/Monsieur,

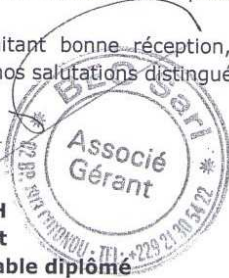
Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

[Signature]
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN: RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr_Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin: BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO: RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18-
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE: 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET: 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° ONECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00



Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche (MAEP).
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 55/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 1) _ **Demande de base de données des Marchés Publics**
(2016 & 2017) et état des plaintes *ne / mail*

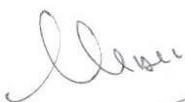
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre département ministériel
ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des
gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou
par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de
nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

